

La Fédération Française d'Ultrasons

Yves Ville

Président de la SFAUMB

La SFAUMB, la SFMV, le CFEF et la SIU ont le plaisir d'annoncer la naissance de la Fédération Française d'Ultrasons (FFU) qui a eu lieu lors de la Convention de la SFAUMB le Samedi 7 Juin dans l'amphi Polonowski de la Faculté des Saints-Pères à Paris.

Ces différentes sociétés savantes se trouvent renforcées par leur adhésion à la FFU qui leur permet d'afficher leur complémentarité et leur volonté de donner à la médecine ultrasonore une vraie représentativité sur le plan national et international.

Le socle de la charte de la FFU est la défense de tous les intérêts fondés de la médecine ultrasonore par l'ensemble des sociétés la composant et qui s'exprimeront au travers de leur représentation par la voix de la FFU. La SFAUMB a eu une action promotrice et soutenue dans ce projet depuis 3 ans au moins, probablement en partie en raison de sa composition transdisciplinaire qui lui a permis d'appréhender très tôt la difficulté de défendre des intérêts généraux d'une seule voix, en particulier lorsque la menace s'insinue par l'une ou l'autre de ses composantes de spécialité comme ce fut le cas pour l'échographie fœtale lors de l'affaire Perruche.

La FFU permettra également à la fois un enrichissement et des économies d'échelle dans l'organisation d'une convention annuelle regroupant toutes les sociétés savantes sur un même site, leur conférant ainsi une plus grande visibilité et un enrichissement par la confrontation pluridisciplinaire dans les exposés comme parmi les délégués. Gageons également que ce regroupement sera perçu par l'industrie comme à même d'optimiser à la fois l'aide qu'elle apporte à l'organisation de ces manifestations, mais aussi l'interaction avec les praticiens s'y retrouvant.

La FFU a vocation à être l'organe politique de représentation de la médecine ultrasonore au sein des réflexions menées par le gouvernement sur les sujets la concernant lorsque son bureau sera constitué, initialement par les représentants des sociétés savantes fondatrices déjà citées. Elle portera également la représentation Française à l'EFSUMB et à la WFUMB. Pendant trop longtemps ces consortiums européens et mondiaux sont restés largement inaccessible à la France dans la définition de leurs grandes orientations car le nombre d'adhérents de la SFAUMB ne lui permettait pas d'envisager un rôle significatif dans ces domaines. Il est également envisageable qu'à terme, la FFU puisse également être un interlocuteur privilégié des agences réfléchissant sur l'organisation de la FMC et de l'EPP. Cette perspective ne doit pas effrayer ses composantes particulières dans ce sens que ce sont ces dernières qui contribueront très largement à la justesse des messages portés par la FFU et qui en retireront le plus grand bénéfice. Il faut souhaiter que chaque société savante concernée et à terme chacun de ses membres s'approprie la FFU et la fasse vivre longtemps de façon dynamique et prospère.